

La vidéo-protection

Un dispositif de vidéo-protection est mis en place à Saint-Nom-la-Bretèche.



Pour la sécurité des biens et des personnes, la commune de Saint-Nom-la-Bretèche s'est dotée d'une quarantaine de caméras répartie à des endroits stratégiques. Disposées en direction du domaine public, celles-ci enregistrent en continu, jour et nuit, tous les mouvements permettant aux forces de l'ordre de confondre les auteurs de délits ou d'actes d'incivilités.